

Bienvenue à l'hôpital !

Vous vous demandez ce qui va se passer avec vos médicaments personnels ? Pas d'inquiétude, tout est prévu pour garantir votre sécurité et assurer la continuité de vos soins. Suivez le guide !

1. Avant votre hospitalisation : Préparez votre valise santé

Prenez vos ordonnances et vos médicaments personnels.

Cela permet d'éviter toute interruption de traitement.

Si vous oubliez quelque chose, pas de panique, signalez-le à l'équipe soignante dès votre arrivée.



Astuce : Vérifiez la date de péremption de vos médicaments avant de venir. Une petite vérification qui peut éviter des surprises !

2. À votre arrivée : On s'occupe de vos médicaments !

Vos médicaments seront pris en charge

Dès votre arrivée, vos traitements personnels seront confiés à l'équipe soignante pour garantir votre sécurité.

Étiquetage et stockage

Ils seront soigneusement étiquetés à votre nom et rangés dans un endroit sécurisé (armoire dédiée ou coffre pour certains traitements spéciaux).



Cas particulier : Dans certains cas spécifiques (par exemple, en établissements médicosociaux), un médecin peut autoriser que vous gardiez vos médicaments.

3. Pendant votre hospitalisation : Des règles simples pour votre sécurité

Stockage sécurisé

Vos médicaments restent sous la responsabilité de l'équipe soignante et ne seront pas mélangés avec ceux de l'hôpital.

Utilisation exceptionnelle de vos médicaments

Si l'hôpital ne dispose pas d'un médicament essentiel et qu'aucun équivalent n'existe, votre traitement pourra être utilisé temporairement.

Dans ce cas, il sera prescrit par un médecin et administré comme les autres médicaments.

En cas de rupture de médicament

Pas assez de médicaments dans votre trousse ? Pas de panique ! L'hôpital trouvera une solution via sa pharmacie interne (PUI).

Attention : Aucun médicament ne sera acheté en pharmacie de ville pendant votre séjour.



4. À votre sortie : Vos médicaments, prêts à repartir avec vous !

Récupérez vos médicaments personnels

Ils vous seront restitués, sauf si un médecin décide de modifier ou d'arrêter certains traitements.

Dans ce cas, les médicaments concernés seront confiés à la pharmacie de l'hôpital pour destruction.



Astuce : Avant de partir, vérifiez que vous avez bien récupéré tous vos traitements.



5. En cas de doute ? Pas de stress, on est là pour vous !

Pas d'ordonnances ou médicaments à votre arrivée ?

Informez l'équipe soignante, et des solutions seront trouvées pour que votre traitement continue sans interruption.

Des questions sur vos médicaments ?

N'hésitez pas à en parler à l'équipe. Ils sont là pour vous rassurer et répondre à toutes vos interrogations.



Un rôle clé pour votre sécurité !

En préparant bien vos ordonnances et vos traitements avant votre hospitalisation, vous participez activement à votre sécurité et à la qualité de vos soins. Vous êtes entre de bonnes mains !

